

**ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE DE
CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE**

Rapport annuel 2022

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

TRAVAILLER AVEC LES AUTEURS DE VIOLENCES, C'EST PROTÉGER LES VICTIMES

Travailler avec les auteurs de violences domestiques est une contribution essentielle à la protection des adultes et enfants victimes de violence domestique.

Une prévention durable et efficace de la violence domestique requière que les personnes auteures de violence assument l'entière responsabilité de leur comportement et le modifient.

La recherche et la pratique s'accordent à dire que la violence domestique nécessite un conseil et un traitement professionnel. "En même temps, il a été démontré que la probabilité de récurrence de la violence dans les relations de couple est élevée s'il n'y a pas d'intervention extérieure. Environ une personne sur deux ayant recours à la violence redeviendra violente sans intervention (Walker et al. 2013)".

L'APSCV s'engage tout particulièrement pour le travail de conseil professionnel auprès des personnes auteures de violences.

ORGANISATION FAÏTIÈRE

des services spécialisés et personnes juridiques:

- Qui proposent ou qui adressent des personnes exerçant de la violence dans le cadre domestique vers des consultations spécialisées et/ou
- qui s'engagent pour les services spécialisés à destination des personnes exerçant de la violence dans le cadre domestique.

OBJECTIFS

- Sensibiliser au problème de la violence domestique, prévenir la violence et promouvoir des solutions pour la réduire.
- Promouvoir le travail professionnel avec les personnes auteures de violence domestique.
- Soutenir l'échange entre les institutions et représenter leurs intérêts au niveau national et international.
- Effectuer des travaux de lobbying et de relations publiques.

CONVENTION D'ISTANBUL

Les travaux de l'APSCV s'inscrivent dans le cadre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul, STCE n° 210), qui a été ratifiée par la Suisse en 2017.

La Convention d'Istanbul reconnaît que l'égalité en droit et en pratique entre les femmes et les hommes est un élément essentiel de la prévention de la violence fondée sur le sexe. Elle stipule à l'article 16 que des programmes d'intervention préventive et de traitement pour les auteurs de violences domestiques doivent être mis en place ou soutenus.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Statistique policière de la criminalité et Statistiques nationales sur le travail de conseil avec les auteur-e-s de violences

- En 2022, 19'978 infractions dans le **domaine domestique** ont été enregistrées par la police dans toute la Suisse. Une légère augmentation par rapport à 2021 (19'341), mais toujours inférieure aux 20'124 infractions enregistrées en 2020.
- **25 homicides** consommés, soit 59,5%, ont eu lieu dans la **sphère domestique**.
- Les voies de fait, les menaces, les insultes et les lésions corporelles simples sont les infractions les plus fréquentes dans le domaine de la violence domestique.
- La violence domestique a lieu dans le couple (49%), entre anciens partenaires (24,6%), dans la relation parent-enfant (16,4%) ainsi que dans d'autres relations de parenté (10%).

Peu coûteux

La majorité des personnes conseillées paient entre 0 et 50 CHF, bien qu'il n'existe pas de loi sur l'aide aux auteur-e-s de violence qui garantirait l'accès à une telle offre gratuite/réduite. Actuellement, ce sont les organisations qui rendent possible cette offre à bas seuil.

90% Conclusion

Plus de 90% des consultations se terminent **sans interruption**, 85% des personnes conseillées étant des hommes. Même si 35% ont dû participer à une consultation en raison d'une contrainte administrative, le facteur de contrainte ne constitue pas un obstacle à la réalisation de consultations qualitatives.

Financement cantonal

Toutes organisations confondues, les cantons financent les organisations à plus de 85%.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Rapport national GREVIO

Le GREVIO (Group of Experts on Action against Violence against Women and Domestic Violence) a publié le 15 novembre 2022 un rapport national sur la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique du 11 mai 2011 (Convention d'Istanbul). L'APSCV a été consultée en amont par le GREVIO en tant qu'ONG et a rédigé un communiqué de presse suite à la publication, résumant les déclarations relatives au travail avec les personnes ayant commis des actes de violence. L'absence de formation initiale et continue systématique et obligatoire des professionnels y est soulignée.

Vers le communiqué de presse :
<https://www.fvgs.ch/presse.html>

Journée nationale 2022

La première journée nationale depuis 2019 a pu être organisée avec succès en 2022. Plus de 60 spécialistes se sont réunis à Berne et ont discuté des effets de l'article 55a révisé du CP ainsi que des chances et des risques des standards. Mme May Beyli-Helmy, responsable du service Forensic Assessment & Risk Management du canton de Zurich, a également fait un exposé sur la compréhension des cas et les recommandations d'intervention.

Vers le programme :

<https://www.apscv.ch/events.html>

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

MISE EN RÉSEAU

Comme les années précédentes, la mise en réseau et la collaboration avec d'autres organisations actives dans le domaine de la violence domestique ont pu être assurées :

- Organisation de la journée nationale 2022 avec plus de 60 participants.
- Échange annuel avec le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes BFEG sur les activités annuelles passées et à venir.
- Échange professionnel continu avec le réseau Convention d'Istanbul (istanbulkonvention.ch).
- Échange professionnel continu avec l'organisation européenne Work with Perpetrators European Network WWP-EN et ses membres.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Déjeuners en ligne pour les membres

La série des déjeuners en ligne a été lancée en 2022. A chaque fois, un membre se présente et expose les points forts de son activité. Les différentes approches de conseil sont discutées et les expériences échangées dans le cadre d'une discussion interactive.

SITUATION FINANCIÈRE

L'aide financière accordée en 2021 par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) pour la prévention de la violence s'est poursuivie. Afin de générer davantage de fonds propres, l'APSCV a augmenté, en concertation avec ses membres, les cotisations d'adhésion et a élaboré un concept de financement.

COMITÉ ET SECRÉTARIAT

Anna Wittwer (Bewährungs- und Vollzugsdienst des Kantons Zürich) et Christoph Gosteli (mannebüro züri) ont été élus co-présidents et ont poursuivi le comité avec Martin Werner, auquel s'est jointe en octobre 2022 Barbara Beaussacq, conseillère indépendante en matière de violence.

Isabelle Fisher a pris ses fonctions de secrétaire générale en janvier 2022 et a appris à connaître les membres d'une part grâce à la journée nationale 2022, aux déjeuners en ligne et d'autre part grâce à des visites ciblées.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

PERSPECTIVES 2023

- Publication de fiches d'information sur les standards de qualité pour les formes d'intervention suivantes : approche proactive, conseil en matière de violence, programmes de prévention et thérapie.
- Participation au groupe de travail de la CSVD pour l'élaboration de formations initiales et continues pour le travail avec les auteur-e-s de violence.
- Rencontres régulières en ligne des membres pour la présentation et l'échange de leurs méthodes de travail.
- Journée nationale 2023 sur le thème "Violence sexualisée dans les relations : Connaissances issues de la recherche et gestion dans la pratique quotidienne".
- Participation de l'APSCV aux "16 jours contre la violence envers les femmes" en automne 2023.

21.05.2023, le comité APSCV

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

FVGS

Fachverband Gewaltberatung Schweiz

APSCV

Association professionnelle Suisse
de consultations contre la violence

BILANZ / BILAN

	<u>31.12.2022</u>
	CHF
AKTIVEN / ACTIFS	
UMLAUFVERMÖGEN / ACTIFS COURANTS	82'091.48
Liquidität / Liquidité	82'091.48
Aktive Rechnungsabgrenzung / Comptes de régularisation actifs	0.00
ANLAGEVERMÖGEN / ACTIFS IMMOBILISÉS	0.00
Sachanlagen / Actifs corporels	0.00
Total AKTIVEN / ACTIFS	82'091.48
PASSIVEN / PASSIFS	
KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL / DETTE À COURT TERME	17'559.80
Übrige kurzfristige Verbindlichkeiten / Autres dettes à court terme	12'062.40
Passive Rechnungsabgrenzung / Comptes de régularisation passifs	5'497.40
Total FREMDKAPITAL / CAPITAL ÉTRANGER	17'559.80
VEREINSKAPITAL / CAPITAL DE L'ASSOCIATION	64'531.68
Vereinsvermögen / Fonds de l'association	49'852.94
Jahresergebnis / Résultats annuels	14'678.74
Total PASSIVEN / PASSIFS	82'091.48

FVGS

Fachverband Gewaltberatung Schweiz

APSCV

Association professionnelle Suisse
de consultations contre la violence

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

FVGS_APSCV BUDGET 2023 (provis.)

AUFWAND_DÉPENSES

Entlohnungen Geschäftsstelle _Salaires	50'000
Direction	
Separate Projektkosten	10'000
Aufwand Vereinsvorstand	22'000
Fachstellen für gewaltausübende	27'000
Personen	
Besondere Ausgaben (Projektbeiträge, u.a. Weiterbildungsprojekt, Netzwerkbeiträge, Abschiedsgeschenke)	4000
Infrastruktur_Infrastructure	200
Internationales: Membership WWP-EN	350
Mitgliederbeitrag Netzwerk-IK	100
Internet	200
Spesen Vorstand_Dépenses	1000
Treuhandbüro	1500
Fundraisingkonzept	20'000
Comité	
Räumlichkeiten-Aufwände (Vorstandssitzungen)	3'500
IT-Tools: Zoom One Pro (Videokonferenzen), SurveyMonkey (Statistiken), Mailchimp (CRM)	700
Nationaltagung (Räumlichkeiten, Catering, Material, Übersetzung, Referierende)	10'000
Dolmetscher Onlinelunchs	3'393
Entschädigung Mitglieder für Statistiken	3'150
Total Aufwand	157'093

ERTRAG_RECETTES

Einnahmen aus regelmässiger Aktivität

Eigenleistung der Organisation (Vorstand und Fachstellen)	41'300
Mitgliedschaften_Cottisations annuelles des membres	17'550
Eintritte Nationaltagung	1'000
<i>Beiträge von Dritten</i>	
Bereitstellung von Räumlichkeiten durch Dritte	5'700
Spenden Dritter	5'000
Fundraising Nationaltagung (Migros)	3'000
Beantragte Finanzhilfe vom Bund	80'000
Total Ertrag	153'550

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

Zürich, 19. April 2023

An die
Vereinsversammlung des
Fachverbands Gewaltberatung
Schweiz (FVGS)
3000 Bern

Bericht der Kontrollstelle zur Buchführung und Jahresrechnung 2022

Sehr geehrte Mitglieder

Als Kontrollstelle Ihres Vereins haben wir die Buchführung und die vom Vorstand vorgelegte Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2022 abgeschlossene Rechnungsjahr im Sinne der gesetzlichen Vorschriften geprüft.

Wir stellten fest, dass

- die Bilanz und Erfolgsrechnung mit der Buchhaltung übereinstimmen;
- die Buchhaltung ordnungsgemäss geführt ist; und
- bei der Darstellung der Vermögenslage und des Rechnungsüberschusses die gesetzlichen Bewertungsgrundsätze sowie die Vorschriften der Statuten eingehalten sind.

Aufgrund der Ergebnisse unserer Prüfung empfehlen wir, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen. Im Weiteren bestätigen wir, dass der nachstehende Vorschlag des Vorstandes, den Gewinn des Rechnungsjahres dem Vermögen zuzuweisen, Gesetz und Statuten entspricht.

Vorschlag des Vorstandes betreffend den Gewinn des Rechnungsjahres 2022 von
CHF 14'678.74:

CHF 14'678.74: Übertrag zugunsten des Vereinsvermögens.

Würth Treuhand AG


Marc Ritschard


Nadja Arpagaus

Beilage:

- Jahresrechnung bestehend aus:
 - Bilanz per 31. Dezember 2022
 - Erfolgsrechnung 2022